Montréal

Fiche technique

Coordination à l'accueil des réfugiés

Accueil des réfugiés Syriens

À la suite de l'annonce par le gouvernement fédéral que le Canada recevrait, d'ici la fin de 2016, 25 000 réfugiés Syriens pris en charge par l'État et un nombre indéfini de réfugiés parrainés de cette région, la Ville de Montréal a immédiatement pris un certain nombre de mesures urgentes, dont la création d'un poste temporaire de Coordonateur à l'accueil des réfugiés.

Au Québec, c'est dans la grande région de Montréal que s'établira la majorité des réfugiés reçus dans le cadre du programme fédéral. Bien que la logistique de l'accueil à Montréal relève surtout du gouvernement fédéral (appuyé par la Croix-Rouge canadienne) et du gouvernement du Québec, qui finance les organismes chargés de la prise en charge immédiate des nouveaux arrivants, ceux-ci viendront vivre dans nos arrondissements, dans nos quartiers, dans notre communauté.

Afin de bien se préparer, la Ville croit qu'il est nécessaire d'assurer, dès le début de cette opération d'envergure, une présence au plus haut niveau auprès de tous les intervenants. Nous espérons ainsi être mieux préparés à accueillir les réfugiés et surtout, à les intégrer positivement dans nos communautés.

Le poste de coordonnateur à l'accueil des réfugiés

Relevant directement du maire de Montréal et administrativement du Directeur général, ce poste de coordonateur a temporairement été créé pour :

1. Identifier et développer les canaux de communications avec tous les intervenants susceptibles de jouer un rôle dans l'accueil des réfugiés sur le territoire de Montréal et des villes liées.

2. Être en mesure d'intervenir au nom du Maire, aux plus hauts niveaux des administrations fédérales, provinciales, communautaires et privées pour coordonner les activités sur le territoire de la ville afin d'éviter les dédoublements inutiles et de maximiser l'efficacité de l'effort collectif.

3. Présider plusieurs comités composés d'élus municipaux, d'employés, de représentants d'autres niveaux de gouvernement, d'organismes communautaires ou du secteur privé.

4. Présenter régulièrement un état de la situation au comité exécutif de la Ville et faire part de ses recommandations.

5. Rencontrer régulièrement les maires des arrondissements et des villes liées afin de les informer de l'évolution du projet, tenir compte de leurs préoccupations et formuler ses recommandations.

Le coordonnateur recruté par la Ville de Montréal

La Ville de Montréal a recruté M. Michel Dorais, ancien sous-ministre de Citoyenneté et Immigration Canada. M. Dorais a assumé la direction civile de l'opération qui a amené au Canada des milliers de Kosovars en 1999; il était également responsable du contrôle migratoire aux frontières dans les périodes qui ont précédé et suivi les tragiques événements de septembre 2001. Depuis 2007, M. Dorais œuvre comme consultant auprès du gouvernement fédéral, de sociétés d'État, d'organismes relevant du Parlement, d'institutions d'enseignement et du gouvernement de l'Ontario.

Le tarif de M. Dorais a toujours été le même depuis avril 2007 auprès de tous ses clients.

M. Dorais était déjà sous-ministre de Citoyenneté et Immigration Canada lorsque M. Coderre a assumé les fonctions de ministre, de janvier 2002 à décembre 2003. Il a continué d'occuper ce poste jusqu'en décembre 2004. Les sous-ministres fédéraux sont des fonctionnaires de carrière nommés par le premier ministre sous la recommandation du greffier du Conseil privé, et toute activité politique leur est strictement interdite.

Le statut de consultant de M. Dorais lui a permis d'aménager son calendrier pour se rendre disponible sans aucun délai et son expérience unique lui a permis d'occuper ses fonctions dès la première heure.